

ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES GRANDS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NATIONAL

RAPPORT
AXE 3- ABENGOUROU
17 AU 20 MARS 2024

*DEUXIEME Phase du Projet D'appui Aux Gouvernements Ouverts Francophones
(PAGOF 2), financé par l'AFD et mis en œuvre par Expertise France*

Table des matières

I. CONTEXTE	2
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	3
II.1. Objectif général	3
II.2. Objectifs spécifiques	3
II.3. Résultats attendus	3
III. DEROULEMENT DES SESSIONS	3
III.1- Cérémonie d'ouverture	4
III.2 - Les présentations	4
III.2.1- Cadrage de l'activité	4
III.2.2- Présentation de l'Open Government Partnership	4
III.2.3- Actions menées par la Côte d'Ivoire	5
III.2.4- Plan d'Action National et Co-création	6
IV. TRAVAUX EN COMMISSION	6
V. LES RESTITUTIONS	7
VI. CEREMONIES DE CLÔTURE	7
• Annexe 1 : Les différentes présentations (voir PowerPoint) + Schéma cadre Institutionnel	8
• Annexe 2 : Liste de présence	8
• Annexe 3 : Questionnaire et résultats	8
• Annexe 4 : Travaux en commission	8

I. CONTEXTE

L'atelier « ***d'information - sensibilisation sur les grands principes du Gouvernement Ouvert et la mise en œuvre du Plan d'Action National*** », au profit de représentants, issus de l'Administration publique et de la Société civile, s'inscrit dans le cadre des actions prévues dans la matrice du Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF), au titre de l'année 2024, en collaboration avec le Comité Technique OGP (CT-OGP).

Le PAGOF est la matérialisation de l'engagement pris par la France, lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) de septembre 2016 à septembre 2017 et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international et à soutenir les pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action via un financement de L'AFD.

La première phase du projet (PAGOF1) de 2018 -2022, a ciblé les 3 pays francophones déjà membres du PGO, à savoir la Tunisie, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Fort de son succès, une seconde phase (PAGOF 2) a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concerne désormais cinq (05) pays notamment : la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Sénégal ...

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF 2 continue son appui aux côtés des Administrations et de la Société Civile des pays concernés dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leurs Plans d'Action Nationaux.

Les ateliers d'information-sensibilisation, répondaient à cet engagement de la France, à travers le PAGOF. La session d'Abengourou s'est tenue du 17 au 20 mars 2024 et constituait le dernier axe de ce périple qui a commencé par l'axe1 Gagnoa - Yamoussoukro du 3 au 8 mars et l'Axe 2 Ferkessédougou - Katiola du 10 au 15 mars 2024.

La délégation sur l'axe 3 était composée de :

- La Facilitatrice Madame ANGOUA Ehouman Chantal, Conseiller Technique du Ministre du Commerce et de l'Industrie ;
- Deux Formateurs : - Messieurs TAIRU Kaberu et DIOBRI Kouabenan, membres de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

II.1. Objectif général

L'Objectif général de cette activité était d'informer et sensibiliser les participants sur les grands principes du PGO et la mise en œuvre du Plan d'Action National.

II.2. Objectifs spécifiques

Il s'agissait de façon spécifique de :

- Permettre aux participants de s'approprier le Gouvernement Ouvert ;
- Constituer une pépinière de compétences ivoiriennes sur le Gouvernement ouvert aptes à vulgariser le processus PGO ;
- Susciter un changement de comportement dans la gestion des affaires publiques.

II.3. Résultats attendus

- Les participants sont sensibilisés sur les grands principes du PGO ;
- Une pépinière de personnes relais sur le Gouvernement ouvert est constituée.
- Un changement de comportement dans la gestion des affaires publiques est observé.

III. DÉROULEMENT DES SESSIONS

L'atelier prévue à Abengourou a eu lieu le mardi 19 mars 2024, à la salle de Conférences de la Préfecture de ladite localité, sous la présidence de **Madame CAMARA Mayoga**, Préfet par intérim du Département d'Abengourou.

Cette rencontre a enregistré la participation de trente-neuf (39) personnes, au nombre desquels figurent des représentants du Corps Préfectoral, de la Municipalité, des Directions Régionales et Départementales de Ministères techniques, de la Chefferie traditionnelle, des Guides religieux et des Leaders communautaires, des Organisations de la Société Civile y compris le Secteur privé, les Médias, la Jeunesse et les Associations féminines.

L'atelier a connu cinq (05) temps forts : la cérémonie d'ouverture, les présentations, les travaux en commission, la restitution et la cérémonie de clôture.

III.1- Cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée par plusieurs allocutions :

- L'intervention du Directeur Régional du Commerce et de l'Industrie de la Région, Monsieur Richard Bole qui a située le contexte de la rencontre.
- Le mot du Chef de délégation, Madame Angoua Ehouman Chantal, Conseiller Technique de Monsieur le Ministre en charge de l'Industrie, qui a remercié les Autorités Préfectorales pour leur disponibilité et leur engagement à la réalisation de cette activité, sans oublier les participants pour leur présence qualitative et quantitative.
- Enfin, le mot d'ouverture de Madame Camara Mayoga, Préfet par intérim du Département d'Abengourou, qui a salué la tenue de cette activité dans sa localité, tout en invitant les participants à s'approprier ce nouveau mode de gouvernance et à s'impliquer dans les travaux qui seront menés. Sur ce, elle a déclaré ouvert l'atelier.

III.2 - Les présentations

Les différentes présentations ont porté sur le cadrage, la présentation générale de l'OGP dans ses principes, les actions menées par la Côte d'Ivoire au sein de l'initiative et le processus de cocréation.

III.2.1- Cadrage de l'activité

Madame le Chef de délégation, à travers cette première présentation a procédé au cadrage de l'activité, en précisant son contexte, ses objectifs, ses résultats et la méthodologie de travail.

III.2.2- Présentation de l'Open Government Partnership

Cette deuxième présentation portait sur les grands principes de l'OGP ; elle a été conjointement animée par les deux Formateurs : Messieurs TAIRU Kaberu et DIOBRI Kouabenan. Elle a permis de mettre l'accent, entre autres, sur les critères d'éligibilité, l'adhésion à l'OGP ainsi que les défis et obligations incombant aux pays membres.

L'on retiendra de cette présentation que l'OGP a été lancé en 2011 à l'initiative de huit (08) pays. A ce jour, il compte soixante-seize (76) pays dans le monde dont quatorze africains, parmi lesquels figure la Côte d'Ivoire. On note également la participation de cent-six (106) gouvernements locaux et plusieurs Organisations de la Société civile.

Pour en être membre, il faut respecter les quatre critères d'éligibilité que sont ; **la transparence budgétaire, la déclaration de patrimoine, l'accès à l'information et la participation citoyenne.** Chaque critère est noté sur 4. L'obtention d'une note supérieure ou égale à douze (12) sur seize (16) rend éligible le pays. Ensuite, l'introduction auprès des instances de l'Initiative d'une lettre d'intention permet au pays d'être membre. Pour sa part, notre pays est membre depuis le **28 octobre 2015** au Sommet de Mexico.

Enfin, il faut retenir qu'à l'instar d'autres organisations, les pays membres de l'OGP doivent respecter un certain nombre d'obligations, notamment, le respect des critères d'éligibilité, l'élaboration de Plan d'Action National et d'un rapport d'auto évaluation tous les deux ans, la soumission à un rapport d'évaluation indépendant, la participation aux rencontres statutaires (les sommets mondiaux et les rencontres régionales) ...

III.2.3- Actions menées par la Côte d'Ivoire

Animée par Monsieur TAIRU Kaberu, cette troisième présentation a porté sur quelques actions menées par la Côte d'Ivoire dans le cadre de la mise en œuvre du processus OGP. L'on retiendra entre autres à ce niveau, les quatre Plans d'Actions Nationaux et le Rapports d'Auto évaluation y afférents pour les trois premiers : **2016-2018 ; 2018-2020 ; 2020-2022 et 2022-2024** en cours de mise en œuvre), la mise sur pied du cadre institutionnel, (voir schéma en annexe), deux Séminaires du Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones abrités par la Côte d'Ivoire en 2019 et 2023) ...

III.2.4- Plan d’Action National et Co-création

La collaboration entre les différents acteurs (Administration publique, Secteur privé, Société civile) et leur rôle à tous les niveaux du processus, présentés par Monsieur DIOBRI Kouabenan a permis aisément de définir la cocréation dans l’initiative OGP. En effet, aussi bien à l’élaboration du Plan d’Action National, du Rapport d’Autoévaluation, qu’au suivi de la mise en œuvre des plans, l’on note à travers plusieurs types d’activités (ateliers, visites aux porteurs d’engagements, consultations publiques) la collaboration étroite entre les différents acteurs. Cette façon participative, inclusive d’agir est ce que l’OGP appelle la cocréation.

Des échanges ont été menés après chacune des présentations afin de permettre aux participants de poser des questions d’informations et d’éclairage complémentaires.

A la fin de toutes les présentations, les participants ont été soumis à un quiz (les résultats sont en annexe).

IV. TRAVAUX EN COMMISSION

Avant les travaux, les participants ont été répartis en cinq (5) commissions. Chaque commission devait proposer dans un premier temps, des thématiques pour le prochain PAN et traiter dans un second temps, une question spécifique. Les questions sont les suivantes :

- **Commission 1** : Quelle stratégie pour un renforcement de l’appropriation du Gouvernement Ouvert par la Société civile en Côte d’Ivoire ?
- **Commission 2** : Comment rendre plus efficace la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques au niveau des collectivités ?
- **Commission 3** : Quelles actions en lien avec le Gouvernement Ouvert dont vous avez connaissance dans votre localité ?
- **Commission 4** : Comment renforcer l'accès à l'information d'intérêt public pour les populations ?
- **Commission 5** : Quel est le rôle de l'Administration, de la Société Civile, des médias, des Parlementaires dans le cadre du Gouvernement Ouvert et du PGO ?

Pour la conduite des travaux en commission, un Président et un rapporteur ont été désignés au sein de chaque commission.

A la suite des travaux, chaque commission a présenté ses résultats en plénière.

V. LES RESTITUTIONS

A la suite des travaux, chaque commission a présenté ses résultats en plénière. (Voir tableaux en annexe).

VI. CEREMONIES DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture a été le dernier temps fort de l'atelier. Elle a d'abord permis la lecture et l'adoption du rapport sous réserve de la prise en compte des observations faites. Ensuite, on note à ce chapitre deux interventions :

La première intervention est de Madame le Conseiller Technique de Monsieur le Ministre en charge de l'Industrie, Point Focal OGP CI. Prenant la parole, elle a fait un bref rappel du contenu de l'atelier et exhorté les uns et les autres à se l'approprier en tant qu'outil de bonne gouvernance.

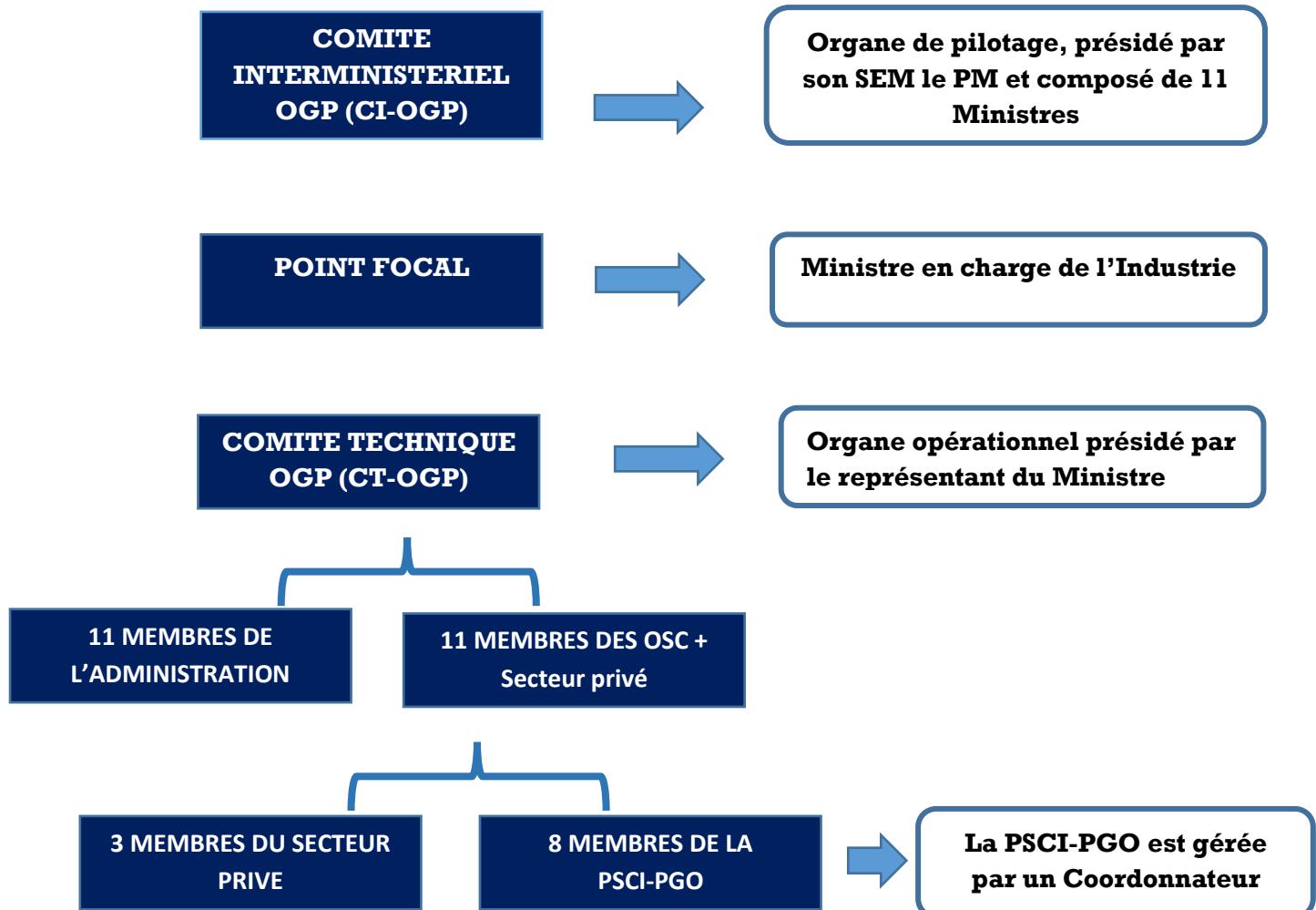
Ensuite, elle a réitéré ses remerciements à Madame le Préfet par Intérim, aux Autorités traditionnelles, guides religieux, différents DR et DD de la localité, sans oublier le DR du Commerce et de l'Industrie et les autres participants.

La deuxième intervention est celle du Préfet par Intérim. Elle a exprimé toute sa gratitude au Ministre en charge de l'Industrie, Point focal OGP-CI qui a bien voulu orienter cet atelier vers Abengourou, sans oublier Expertise France pour son appui technique et financier à sa réalisation à travers le PAGOF. Elle a, par ailleurs, fait remarquer qu'au-delà d'un atelier d'information et de sensibilisation annoncé, c'est plutôt un atelier de formation auquel les participants ont eu droit. Elle a enfin remercié les participants pour leur réel engagement avant de déclarer clos l'activité.

ANNEXES :

- **Annexe 1** : Les différentes présentations (voir PowerPoint) + Schéma cadre Institutionnel
- **Annexe 2** : Liste de présence
- **Annexe 3** : Questionnaire et résultats
- **Annexe 4** : Travaux en commission

Annexe 1 : Les différentes présentations (voir PowerPoint Axes 1et 2) + Schéma cadre Institutionnel



Annexe 3 : Questionnaire et résultats

1. Qu'est-ce que l'OGP ?

- a) Une organisation internationale de football
- b) Un programme de l'ONU pour la protection de l'environnement
- c) Un Partenariat international pour un gouvernement ouvert
- d) Une marque de vêtements éthiques

2. A quelle date la Côte d'Ivoire est-elle devenue membre de l'OGP ?

- a) 28 octobre 2015
- b) 28 juillet 2015
- c) 15 octobre 2014
- d) 28 juillet 2016

3. Quels sont les principaux objectifs de l'OGP ?

- a) Améliorer la transparence et la redevabilité du Gouvernement
- b) Promouvoir la participation des citoyens à la prise de décision
- c) Lutter contre la corruption et renforcer l'intégrité
- d) Utiliser les technologies de l'information et de la communication

4. Combien de Plans d'Action Nationaux la Côte d'Ivoire a elle réalisé à ce jour ?

- a) 5
- b) 3
- c) 4

5. Quels sont les exemples concrets d'actions réalisées par l'OGP en Côte d'Ivoire ?

- a) Publication en ligne du budget national
- b) Mise en place d'un portail de données ouvertes
- c) Organisation de consultations publiques
- d) Construction des stades pour la CAN 2023

RESULTATS QUIZ ABENGOUROU

N° QUESTIONS \ NOTES	4	3	2	1	0	COMMENTAIRES
1	 					$36/38 = 4/4$ $2/38 = 0/4$
2	 				 	$26/38 = 4/4$ $12/38 = 0/4$
3	 	 	 	 		$8/38 = 4/4$ $11/38 = 3/4$ $10/38 = 2/4$ $8/38 = 1/4$ $1/38 = 0/4$
4	XXXXXXXXXXXXXX	 			 	$21/38 = 3/3$ $17/38 = 0/3$
5	XXXXXXXXXXXXXX	 	 	 		$6/38 = 3/3$ $15/38 = 2/3$ $14/38 = 1/3$ $3/38 = 0/3$

Annexe 4 : Travaux en commission

COMMISSION 1

Quelle stratégie pour un renforcement de l'appropriation du Gouvernement Ouvert par la Société civile en Côte d'Ivoire ?	<ul style="list-style-type: none"> • Une intensification de la sensibilisation surtout au niveau de la société civile par les canaux de large diffusion. • Veiller à la mise en application effective des principes de l'OGP • Une large consultation des populations dans le cadre de l'élaboration du plan d'action
--	--

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	Dysfonctionnement dans la passation des marchés publics	Renforcer les mécanismes de contrôle de passation des marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du budget et des finances - Autorité Nationale de Régulation des marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence budgétaire
2	Déficit de communication sur l'existence de l'OGP	Renforcer les outils et moyens de communication pour une plus grande vulgarisation de cet outil.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Commerce et de l'Industrie - Ministère de la communication - Ministère de la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'information - Participation citoyenne

3 Inexistence d'une véritable date ferme au plan local entre les différents acteurs intervenant en la matière	Mettre en place un véritable organe de coordination des acteurs et activités dans le sens d'amélioration de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Commerce et de l'Industrie - Ministère de la communication - Ministère de la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'information - Participation citoyenne
---	--	---	--

COMMISSION 2

Comment rendre plus efficace la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques au niveau des collectivités ?	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un comité scientifique de gestion par les autorités compétentes. - Organisation des comités de suivi - Mettre des moyens à la disposition des comités scientifiques de gestion. - Multiplier les rencontres dans les régions. - Plusieurs sensibilisations dans toutes les couches sociales
--	--

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	Problème de lois	<ul style="list-style-type: none"> - Les députés doivent consulter la population 1 mois avant l'assemblée. - Expliquer les lois à la population. 	Ce sont les comités scientifiques de gestion et le comité de suivi des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur constitutionnelle et participation citoyenne.
2	Cherté de la vie	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des taxes sur les marchandises. - Avoir un accord de protocoles des parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La transparence budgétaire. - Amélioration du bien-être des citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation citoyenne - Conseil National de la Lutte Contre la Vie Chère
3	Corruption et Racket	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une brigade anti-corruption - Réactiver le comité anti-racket. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité de suivi anti-corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - La transparence - Ministère du commerce

COMMISSION 3

Quelles actions en lien avec le
Gouvernement Ouvert dont vous avez
connaissance dans votre localité ?

NON TRAITE PAR LA COMMISSION

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	COVID 19	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer la sensibilisation de la population et toujours rappeler les mesures barrières - Continuer le paiement des personnes identifié dans ce sens 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé - Ministère de la femme, de la Famille et de l'Enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation citoyenne - Transparence budgétaire - Accès à l'information
2	Education Nationale et Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir la création des écoles de proximité - Recrutement massif d'enseignant de qualité et du personnel de qualité 	Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Participation citoyenne - Transparence budgétaire

3	Coupe d'eau et d'électricité	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des transformateurs d'électricité pour les réseaux en ligne et encourager l'utilisation de l'énergie solaire en réduisant le cout d'accès - Aménagement approprié des barrages et adéquat des barrages hydroélectriques et encourager l'aménagement des forages en diminuant le cout à cet effet 	Ministère de l'Equipement	Transparence Budgétaire

COMMISSION 4

<p>Comment renforcer l'accès à l'information d'intérêt public pour les populations ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les réseaux électriques (énergie solaires – CIE) au niveau national pour une couverture totale dans le but de faciliter l'accès aux réseaux téléphoniques et internet ; - Création ou installation des radios de proximité comme outils de communication à travers des émissions d'informations d'utilités publiques dans les différentes langues locales ou de différentes communautés ; - Relayer les informations du gouvernement (Public) et des collectivités dans les radios de proximités ; - Mettre en ligne systématiquement les textes de lois adoptés en conseils des ministres et au parlement ; - Créer des cadres de concertation entre les collectivités et les populations en dehors des sessions habituelles et idem pour le corps préfectoral en l'occurrence les sous-préfets ; Doter les villages de mégaphones (hautparleur) pour faciliter les diffusions des informations officielles d'ordres
--	---

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	Opacité dans les coûts des prestations dans les services publics	Informer, publier et afficher les prestations et leurs coûts	HABG et les ministères impliqués (MJDH, MSHPCM, MEA, MIS - DGDDL)	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence budgétaire - Lutte contre la corruption - Participation citoyenne - Accès à l'information

COMMISSION 5

Quel est le rôle de l'Administration, de la Société Civile, des médias, des Parlementaires dans le cadre du Gouvernement Ouvert et du PGO ?	ADMINISTRATION	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre et faire respecter les différentes résolutions des problèmes posés par les différentes parties et contenus dans le PAN. - Proposer les modalités pratiques de résolutions des problèmes identifiés par les acteurs impliqués dans l'initiative OGP. - Faciliter l'accès à l'information publique et la participation citoyenne dans les processus décisionnels.
	SOCIETE CIVILE	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des problèmes à résoudre dans le cadre de la mise en œuvre de l'OGP. - Proposer des solutions en lien avec les problèmes identifiés. - Accompagner les pouvoirs publics dans la sensibilisation et la mise en œuvre de l'OGP.
	MEDIAS	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser les populations sur l'OGP, sur le Plan d'Action National - Vulgariser les problèmes en lien avec les objectifs de l'OGP. - Faire la promotion des acquis de l'OGP.
	PARLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre l'initiative de propositions de lois relatives à la mise en œuvre des principes fondamentaux de l'OGP. - Contrôler et faire le suivi de la mise en œuvre des objectifs généraux de l'OGP et des déclinaisons du PAN. - Demander des comptes aux pouvoirs publics pour garantir une gouvernance ouverte et transparente.

N°	PROBLEMES A RESOUDRE	SOLUTIONS	PORTEURS POTENTIELS	VALEURS OGP MISES EN AVANT
1	Des vices de procédure dans l'exécution de l'action publique	Synergie d'action et prise en compte des attentes des populations dans la conduite de l'action publique	- Administration - Pouvoirs publics	- La transparence dans la gestion des affaires publiques.
2	Insuffisance de dotation budgétaire des collectivités territoriales et des structures déconcentrées	Augmentation des dotations budgétaires	- Ministère du budget - Organismes internationaux	Lutte contre la corruption
3	Inégalités d'accès aux emplois publics	Organisation et recrutement aux emplois publics de façon transparente et égalitaire	- Administration - Pouvoirs publics	Lutte contre la corruption

4	Lourdeur dans le traitement des dossiers au niveau de l'administration publique	<ul style="list-style-type: none"> - Déconcentration complète des services, mise en place de procédures simplifiées et rapides - Digitalisation des services 	<ul style="list-style-type: none"> - Administration - Pouvoirs publics 	<ul style="list-style-type: none"> - La transparence dans la gestion des affaires publiques. - Lutte contre la corruption
5	Non application de certaines décisions aux lois (exemple : interdiction de l'usage des sachets plastiques)	Suivi des décisions et lois prises par les pouvoirs publics, prises de sanctions	<ul style="list-style-type: none"> - Administration - Justice 	La transparence dans la gestion des affaires publiques.